

Élection des délégués parents au Conseil d'administration

**Votez dès aujourd'hui par correspondance ou le
VENDREDI 16 OCTOBRE 2009**

Parents, vous allez voter pour élire vos représentants aux :

- **Conseil d'Administration** qui vote le budget, décide du Projet d'établissement, du règlement intérieur, de la répartition de la dotation en heures d'enseignement (DHG), des voyages scolaires,
- **Conseils de classe** qui font trimestriellement le bilan de chaque classe et de l'activité scolaire de chaque élève.
- **Conseil de discipline** qui décide des sanctions pour fautes graves des élèves.

NOTRE PRIORITÉ :

**Donner à chaque élève les moyens de réussir dans
de bonnes conditions**

Pour cela :

- Obtenir un **soutien scolaire adapté** aux besoins de chaque élève,
- Être vigilants sur le **remplacement des enseignants** absents,
- favoriser l'information des élèves et des parents pour une meilleure **orientation** des élèves
- Veiller à la **qualité de vie** des élèves à l'intérieur et aux abords de l'établissement
- Obtenir une amélioration des **aides financières aux parents**
- Poursuivre le travail avec les équipes enseignantes et étendre les **réunions parents-professeurs**

VOTEZ NOMBREUX
VOTEZ FCPE

La **FCPE** (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) défend les valeurs fondamentales de l'école publique : la solidarité, la gratuité, la laïcité, l'égalité devant l'éducation.

La **FCPE Paul Bert**, présente dans tous les conseils de classe et au Conseil d'administration, constitue **une vraie force de représentation, de propositions et de revendications des parents** dans la cité scolaire.

L'efficacité de la FCPE devant l'administration, le Rectorat, le Ministère de l'Éducation nationale, le département et la région est directement liée au nombre de voix obtenues lors des élections. **Tous les parents sont concernés.**



DES PARENTS QUI VOUS REPRÉSENTENT ACTIVEMENT !



paul.bert.fcpe75@gmail.com

<http://www.cpe75.org/spip/-14-Lyce-e-et-college-Paul-Bert>